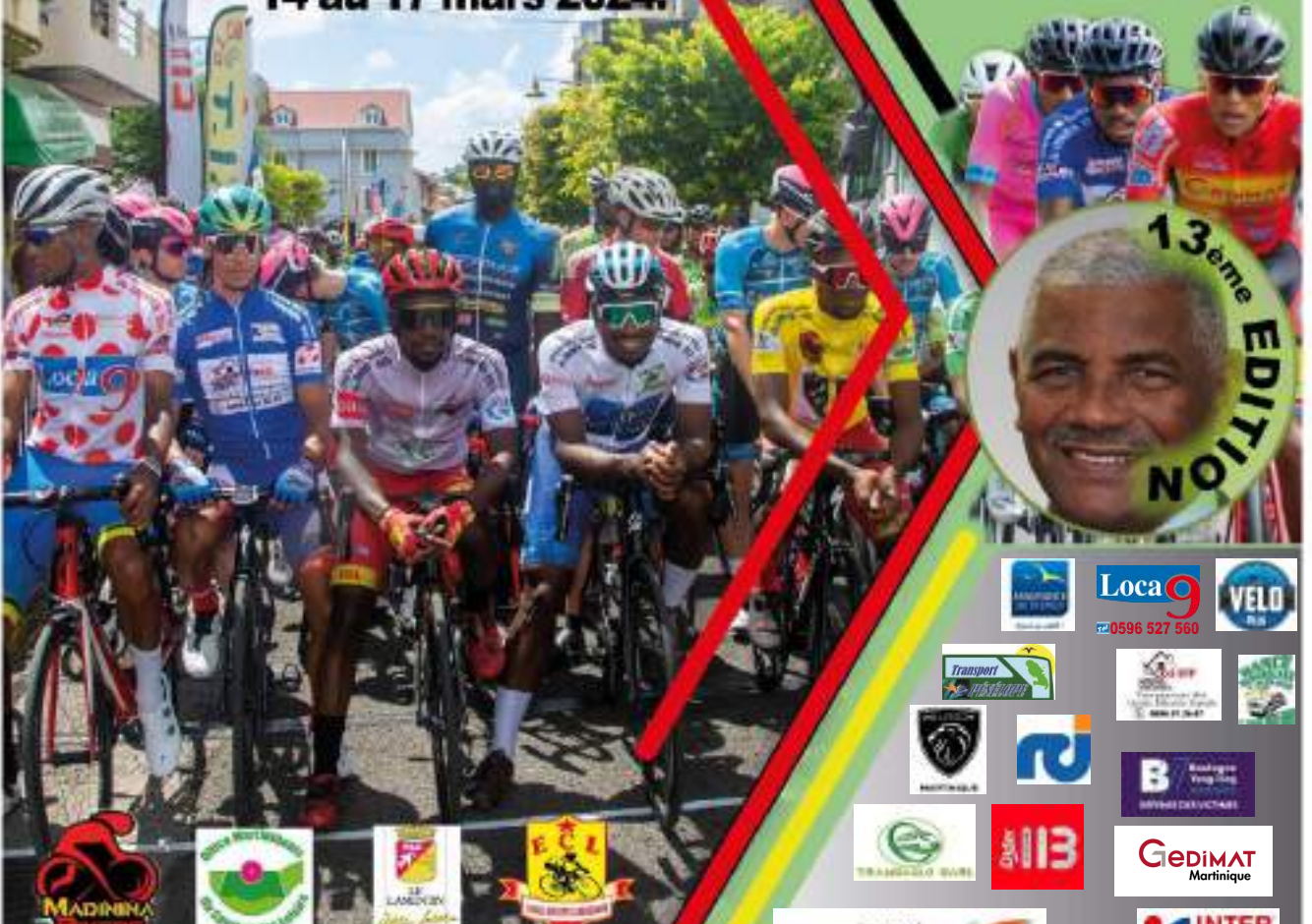


CRITERIUM CYCLISTE

DE LA VILLE DU LAMENTIN

En l'honneur de **Alfred DEFONTIS**

14 au 17 mars 2024.



Dossier de Course

Judi 14 Mars : Etape 1 : Prologue

Vendredi 15 Mars : Etape 2
Bourg Lamentin / Bourg Lamentin

Samedi 16 Mars : Etape 3
Tronçon 1 (Matin) : Lamentin / Gondoau

Tronçon 2 (l'après midi) : Lamentin / Morne l'enfer

Dimanche 17 Mars : Etape 4
Lamentin / Roches Carrées

EQUIPES INVITEES

Team Madras Cycling de Guadeloupe
C S C A Propreté 2000 de Guadeloupe
Moyon Percy de la métropole
Sélection de la Caraïbe



LES PARTENAIRES

Organisation

- * Foyer Rural de Roches Carrées
- * Les Amis de Gondeau
- * Tchiè Campeche de B. Gondeau
- * ASC Sirocco de Plaisance
- * Jeunes de Bélème
- * Jeunes de l'Antenne de Justice



Institutionnels et Publics



Partenaires des Maillots des Leaders et Patronnage des Etapes



Partenaires Officiels



Parc Automobile



Chronométrage



Sécurité



Présentation

2024 sera la dernière année d'exercice du Président actuel du CRCM. Aussi, le Comité d'organisation, sur proposition des 2 Présidents de Clubs a décidé de dédier cette 13^{ième} édition à Alfred DEFONTIS

La 1ere étape débutera par le traditionnel contre-la-montre par équipe, le jeudi 14 Mars en nocturne sur l'anneau cyclable du Stade Yves Adèle de 550 ml, à couvrir 4 fois soit **2,2 Kms**. Les temps réalisés par les coureurs compteront pour le Classement Général Individuel au Temps ainsi que pour le Classement par Equipes.

La deuxième étape se déroulera dans l'après-midi du vendredi 15 Mars sur un circuit d'environ **83,86 kms** passant par les communes de Saint Joseph, Gros Morne, Trinité, Robert, François, pour une arrivée à la Rue Ernest André face à la Poste du Centre Ville du Lamentin.

Le 1^{er} tronçon de la troisième étape se déroulera le matin du samedi 16 Mars. Nouvelle étape également, relativement plate, longue de **81,6 kms**, elle visitera les communes du Centre et du Sud pour une arrivée au cœur du quartier Gondeau au Lamentin.

Le second tronçon de la troisième étape se déroulera dans l'après-midi du samedi 16 Mars et le parcours de **93,5 kms** empruntera notamment les quartiers de Pelletier, Mangot Vulcin, Mahault, Vieux Pont, Carrère, pour une arrivée en montagne à Morne l'enfer.

La quatrième étape se déroulera dans l'après-midi du dimanche 17 Mars. Elle sera longue de **107,23 kms** et visitera les quartiers de Pelletier, Grand Case, Palmiste, Bas mission, Bois d'inde, Basse Gondeau, Belfort, Bélème, un détour par la Ville de Saint Joseph et une arrivée finale dans le mur de Roches Carrées.

La remise des prix finale se fera au Foyer Rural de Roches Carrées à l'issue de la dernière étape.

Neufmaillots seront portés:

Maillot Jaune du Leader au Temps ;

Maillot Blanc du Classement aux Points ;

Maillot Vert du Combiné ;

Maillot Blanc à Pois Rouges du Meilleur Grimpeur ;

Maillot bleu, Classement des Points Chauds ;

Maillot Violet, meilleur U19 ;

Maillot Gris du meilleur U23 ;

Maillot Orange du Meilleur Access / Open 3 ;

Maillot Rouge de la Meilleure Equipe.

Déroulement de la Manifestation

Mercredi 13 Mars : Présentation de la Manifestation (Salle du Conseil Municipal)

19h00	Réunion Technique avec les Directeurs Sportifs
20h00	Conférence de presse

Jeudi 14 Mars : Etape 1 - Contre-la-montre par équipe

16h00	Permanence au Stde Yves Adèle : Pose de transpondeurs
19h00	Réunion des Directeurs Sportifs
19h10	Signature des coureurs
19h30	Défilé des équipes avec groupe de tambours
19h50	Présentation des Coureurs
20h00	Départ de la première équipe puis départ de l'équipe suivante dès l'arrivée de l'équipe précédente
21h00	Remise des trophées

Vendredi 15 Mars après midi : Etape 2

13h00	Signature des coureurs
13h45	Appel des coureurs et Remise des maillots
14h00	Départ de l'épreuve d'environ 80 Kms
17h00	Arrivée des premiers coureurs
17h30	Remise des prix et ravitaillement

Samedi 16 Mars matin : Etape 3 - Tronçon 1

07h15	Signature des coureurs
07h45	Appel des coureurs et Remise des maillots
08h00	Départ de l'épreuve d'environ 80 kms
10h00	Arrivée des premiers coureurs
10h30	Remise des prix
11h30	Déjeuner à l'école de Gondeau

Samedi 16 Mars après midi : Etape 3 – Tronçon 2

13h45	Signature des coureurs
14h15	Appel des coureurs et Remise des maillots
14h30	Départ de l'épreuve d'environ 95 kms
17h00	Arrivée des premiers coureurs
17h30	Remise des prix et ravitaillement

Dimanche 17 Mars après midi : Etape 4

12h00	Signature des coureurs
12h45	Appel des coureurs et Remise des maillots
13h00	Départ de l'épreuve d'environ 102 kms
17h05	Arrivée des premiers coureurs
18h30	Remise des prix et ravitaillement

Critérium 2024

Equipes Invitées

- **Moyon Percy**

(Accompagnateur : Pierrick LECLERC)

- Axel BOUQUET
- Benjamin BRAMOUILLE
- Pierre COUVIGNY
- GUILBERT Clément
- Samuel PELLETAN
- Hugo GONCALVES FERNANDEZ

- **C.S.C.A Propreté 2000**

(Accompagnateur: Yohan GENE)

- Taino CAILLAU
- Melving GENE
- Philgy PALMISTE
- Luigi HORN
- Ronald GERAN
- Dave LOUISON



- **Team Madras Cycling**

(Accompagnateur : Max Macambou)

- Axel TAILLANDIER
- Julien CHANE FOC
- Yannis ANDRE LUBIN
- Evans THEOPHILE
- Raphael LAUTONE
- Pol HERVAS

- **Sélection de la Caraïbe**

(Accompagnateur :)

-
-
-
-
-

- **Vélo club de Sinnamary**

(Accompagnateur :)

- Stevan KERVADEC
- Luis Alfredo MEDINA PUELLO
- Vivian VAN ELS
- Anthony BONNET
- Raylan GOLITIN

*Et tous
les Clubs
Martiniquais.....*



Collège des Arbitres

- **Président du Jury** : **Michel MARIE SAINTE**
 - **Adjoint** :
- Arbitre 1 : Danielle VERONIQUE
- Arbitre 2 : Anne Alice FEVAL
- Juges à l'arrivée : Rosine THEODOSE
Guylène GUSTO
- Chronos : Alain BABIN
Marc OREL
- Arbitre à Moto 1 : Patrick CHARLEBOIS
- Arbitre à Moto 2 : Marie-Dominique COLONNETTE
- Juge à Moto : Yvelise ROCHER
- Chrono Moto : Richard JEAN ELIE
- Ardoisier :
- Déléguée Fédérale : Claudette ARICAT
- Voiture Neutre 1 : Roger CHLOE
- Arbitres Complémentaires : Gustave FITTE DUVAL - Marie Bernard LOUIS
Annick MACABRE - Océane NESTORET

Le Palmarès du Critérium.....

- 2010 : Christophe **BETARD** (Madinina Bikers)
- 2011 : Cédric **EUSTACHE** (Club Cycliste Vauclinois)
- 2012 : Camille **CHANCRIN** (Madinina Bikers)
- 2013 : Camille **CHANCRIN** (Madinina Bikers)
- 2014 : Florent **BARLE** (E.C.S.L)
- 2015 : Jonathan **CAMARGO** (U.C.Moule)
- 2016 : Jocelyn **LEMPERRIERE** (AS Fewoss)
- 2017 : Zydrunas **SAVICKAS** (Bourg en Bresse)
- 2018 : Willy **ROSEAU** (Madinina Bikers)
- 2019 : Willy **ROSEAU** (Madinina Bikers)
- 2020 : Annulé
- 2021 : Annulé
- 2022 : Gert **KIVISTIC** (Team Credit Mutuel Garage 1^{er})
- 2023 : Guillaume **MONGEY** (Team Crédit Mutuel Garage 1^{er})



Article 1 – Organisation

L'épreuve « 13^{ième} Critérium Cycliste de la Ville du Lamentin » est organisée conjointement par le Madinina Bikers et l'Etoile Cycliste Lamentinoise. Elle bénéficie également du soutien logistique de l'Office Martiniquais des Sports. C'est une course à étape qui se déroule du Jeudi 14 mars au Dimanche 17 mars 2024.

Article 2 – Type d'épreuve

L'épreuve, de classe 2.12.7, est réservée aux coureurs hommes des catégories U19, Elite, Open et Access. Elle est inscrite au calendrier régional cycliste de la Martinique.

Article 3 – Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes F.F.C. du Comité Régional Cycliste de Martinique. Seules les équipes invitées par l'Organisateur, extérieures au Comité Régional de Martinique seront autorisées à prendre le départ de la manifestation. Les équipes seront composées de 5 coureurs minimum et de 8 maximum. Les clubs organisateurs peuvent présenter 2 équipes. Les équipes mixtes entre 2 clubs locaux sont autorisées. L'équipe mixte ne peut faire appel à des coureurs de club déjà engagés.

L'engagement des équipes est à faire auprès du CRCM au plus tard **le lundi 11 mars 2024**. Le montant de l'engagement est de **TRENTE EUROS** (30 €) par coureur.

L'inscription des équipes devra comporter la signature du Président ou du représentant, revêtue du cachet du club.

Pour les équipes mixtes, les engagements devront comporter cachet et signature des 2 Présidents des clubs concernés. L'appellation de l'équipe devra reprendre le nom des 2 clubs concernés « Equipe mixte Club A /Club B ».

Pour cette 13^{ième} édition, l'organisateur pourra faire appel à des sélections de comités régionaux et de la Caraïbe.

Article 4 – Permanence

La réunion des directeurs sportifs se tiendra en présence du Collège des commissaires, le mercredi 13 mars à 19 heures à la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville du Lamentin. **Tout club absent à cette réunion sera sanctionné d'une amende de 75 euros.**

La permanence aura lieu **le jeudi 14 mars 2024 de 16 à 19 heures au Stade Yves Adèle** du Lamentin pour confirmation des partants, et pose des transpondeurs.

Article 5 – Ordre des voitures des équipes

Ordre de départ pour le Contre-la-montre par équipes : Un tirage au sort établira l'ordre de départ des équipes. Il aura lieu lors de la réunion technique du mercredi 13 mars.

L'ordre des voitures techniques est fixé pour la deuxième étape en fonction de la place de l'équipe à l'occasion de la première étape par équipe. Pour la troisième étape, l'ordre des voitures techniques sera fonction du classement général individuel.

Règlement (suite)

Article 6 – Radio Tour

Les informations de course seront émises sur la fréquence 1.0

Article 7 – Assistance technique neutre

L'assistance technique neutre est assurée au moyen d'une (1) voiture.

Article 8 – Incidents de course dans les derniers kilomètres

En cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté dans les trois derniers kilomètres d' une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres, un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

Article 9 – Ravitaillements

Tout ravitaillement en voiture sera interdit dans les ascensions, les descentes ainsi que dans les 50 premiers kilomètres et 20 derniers kilomètres. En fonction des conditions climatiques, le jury des commissaires pourra anticiper l'ouverture du ravitaillement et/ou retarder sa fermeture.

Article 10 – Délais d'arrivée

Les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

- Etape 2 : Lamentin - Lamentin : **30%**
- Etape 3 - Tronçon 1: Lamentin - Gondeau : **20%**
- Etape 3 - Tronçon 2 : Lamentin - Morne l'Enfer : **30%**
- Etape 4 : Lamentin - Roches Carrées : **30%**

Le Collège des arbitres peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'Organisateur.

Article 11 – Classements

Règlement (Suite)



11.1 Classement Général Individuel aux Temps

Le classement général individuel au temps s'obtient par l'addition des temps enregistrés par les chronomètres dans toutes les étapes courues, compte tenu des pénalités éventuelles en temps.

Lors de la 1^{ère} étape, les coureurs distancés par leurs coéquipiers seront crédités de leur temps réel.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le Maillot, pour la 2^{ième} étape, sera remis le vendredi au premier coureur de l'équipe vainqueur de la première étape.

Le classement portera attribution d'un **MAILLOT JAUNE**.
Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot jaune : 30€

11.2 Classement par Points



Le classement général individuel aux points s'obtient par l'addition des points attribués à l'arrivée de chaque étape.

La cotation des points est la suivante:

Etapes en ligne : du 1^{er} au 15^{ème} coureur : 25-20-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3- 2 - 1 points.
Demi-étapes : du 1^{er} au 10^{ème} coureur : 12-10-8-7-6-5-4-3-2-1 points.

En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage:

1. Nombre de victoires d'étapes,
2. Classement général individuel au temps.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT BLANC**. Un trophée sera remis au vainqueur final. Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Pour la 2^{ième} étape, le maillot sera remis au premier coureur de la 2^{ième} équipe classée à l'issue de la 1^{ère} étape.

Prime journalière au porteur du maillot blanc : 20€

Règlement (suite)



11.3 Classement du Combiné

Le classement général individuel combiné s'obtient par l'addition des places aux trois classements généraux suivants : Temps - Points - Montagne.

Le vainqueur est le coureur qui totalise le moins de points.

En cas d'égalité au classement général individuel combiné, la place au classement général individuel au temps servira à départager les ex-aequo.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT VERT**.

Pour la 2^{ième} étape, le maillot sera remis au premier coureur de la 3^{ième} équipe classée à l'issue de la 1^{ère} étape.

Prime journalière au porteur du maillot vert : 20€

11.4 Classement du Meilleur Grimpeur



Le classement général individuel de la montagne s'obtient par l'addition des points attribués, comme suit, au passage du sommet des côtes indiquées dans le parcours :

- Côtes de 2^{ème} catégorie, aux 7 premiers coureurs classés au sommet : 10 - 08 - 06 - 04 - 03 - 02 - 01.
- Côtes de 3^{ème} catégorie, aux 5 premiers coureurs classés au sommet : 06 - 04 - 03 - 02 - 01. En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :
 - 1) Nombre de premières places dans les côtes de 1^{ère} catégorie.
 - 2) Nombre de premières places dans les côtes de 2^{ième} catégorie puis de 3^{ième} catégorie.
 - 3) Classement général individuel au temps.

Le Maillot sera remis, pour la 2^{ième} étape, au premier coureur de l'équipe classée 4^{ième} de la première étape.

Le leader du classement du meilleur grimpeur porte le **MAILLOT BLANC A POIS**

ROUGES. Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot blanc à pois rouge : 20€

Règlement (suite)



11.5 Classement des Points Chauds

Le classement général individuel des points chauds s'obtient par l'addition des points attribués comme suit:

Lors de chaque sprint intermédiaire : du 1^{er} au 4^{ème} coureur : 5 -3- 2-1 points.

En cas d'égalité au classement général individuel des points chauds, il est fait application des critères suivants , jusqu'à ce qu'il y ait départage:

- 1 -Nombre de premières places aux différents sprints intermédiaires
- 2 -Classement général individuel au temps.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT BLEU**. Un trophée sera remis au vainqueur final.

Le Maillot sera remis, pour la 2^{ème} étape, au premier coureur de l'équipe classée 5^{ème} de la première étape.

Prime journalière au porteur du maillot bleu : 20€

11.6 Classement du Meilleur U23



Le classement général individuel du meilleur U23 est réservé aux **coureurs âgés de 19 ans à 22 ans (nés entre 2002 et 2005)**. Ce classement s'obtient selon la place de ces coureurs dans le classement général individuel au temps. Le vainqueur étant le mieux placé dans ce classement. Le Maillot sera remis, pour la 2^{ème} étape, au premier coureur U23 de l'équipe vainqueur de la première étape. En cas d'absence d'U23 au sein de l'équipe, le maillot sera remis au premier U23 de l'équipe suivante et ainsi de suite.

Le leader du classement du meilleur U23 porte le **MAILLOT GRIS**.

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot gris : 20€

11.7 Classement du Meilleur U19



Le classement général individuel du meilleur U19 est réservé aux **coureurs âgés de 17 et 18 ans dans l'année (nés entre 2006 et 2007)**. Ce classement s'obtient selon la place de ces coureurs dans le classement général individuel au temps. Le vainqueur étant le mieux placé dans ce classement.

Le Maillot sera remis, pour la 2^{ème} étape, au premier coureur U19 de l'équipe vainqueur de la première étape. En cas d'absence de U19 au sein de l'équipe, le maillot sera remis au premier U19 de l'équipe suivante et ainsi de suite.

Le leader du classement du meilleur U19 porte le **MAILLOT VIOLET**.

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot violet : 20€

Règlement (suite)



11.8 Classement du Meilleur Access / Open 3

Le classement général individuel du meilleur Access / Open 3 est réservé aux coureurs Classés Access et Open 3. Ce classement s'obtient selon la place de ces coureurs dans le classement général individuel au temps. Le vainqueur étant le mieux placé dans ce classement. Le Maillot sera remis, pour la 2^{ième} étape, au premier coureur Access/Open 3 de l'équipe vainqueur de la première étape. En cas d'absence de Access ou Open 3 au sein de l'équipe, le maillot sera remis au premier Access ou Open 3 de l'équipe suivante et ainsi de suite.

Le leader du classement du meilleur Access / Open 3 porte le **MAILLOT ORANGE**.

Un trophée sera remis aux trois premiers du classement final.

Prime journalière au porteur du maillot orange : 20€



11.9 Classement par Equipe

Le classement général au temps par équipe s'obtient par l'addition, dans chaque étape (y compris la première étape) des trois premiers temps réalisés au sein de chaque formation.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1° Nombre de 1^{ère} place dans le classement par équipe du jour

2° Nombre de 2^{ième} place dans le classement par équipe du jour, etc.....

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois (3) coureurs, est éliminée du classement par équipe.

Le coureur le mieux classé de la première équipe classée portera le **MAILLOT ROUGE**.

Une coupe sera attribuée aux trois premières équipes.

Le maillot sera remis, pour la 2^{ième} étape, au deuxième coureur de la première équipe classée à l'issue de la 1^{ère} étape..

Prime journalière au porteur du maillot ROUGE : 20€

Règlement (suite)

Article 12 – Port des Maillots

Le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant. Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

- 1- Maillot Jaune : Classement général Individuel au Temps,
- 2_ Maillot Blanc : Classement général aux Points
- 3 Maillot Vert : Classement général du Combiné :
- 4- Maillot Blanc à Pois Rouge : Classement général de la Montagne,
- 5- Maillot Bleu : Classement général des Points Chauds
- 6- Maillot Gris : Classement général du Meilleur U23
- 7- Maillot Violet : Classement général du Meilleur U19
- 8- Maillot Orange : classement général du Meilleur Acc / Op 3
- 9- Maillot Rouge : Classement général par Equipe

Article 13 – Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Règlement (Suite)

14 – Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu :

Jeudi 14 Mars : Palais des Sports du Lamentin

Vendredi 15 Mars : Centre culturel du Bourg du Lamentin

Samedi 16 mars : MPT de Gondeau (matin) - C. Culturel de Petit Bambou (après midi)

Dimanche 17 Mars : Foyer Rural de Roches Carrées

Article 15 – Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

Prologue : Jeudi 14 Mars

Les 3 premières équipes

2^{ème}, 3^{ème} étape et 4^{ème} étape : Vendredi 15 mars, samedi 16 mars et dimanche 17 mars

Les 3 premiers coureurs de chaque étape;

Premier coureur U23;

Premier coureur U19;

Premier Coureur Access/Open3

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 (dix) minutes après leur arrivée.

En outre, à l'arrivée de l'épreuve, lors du protocole final, seront récompensés, les trois premiers de tous les classements généraux au Foyer Rural de Roches Carrées à partir de 18 heures.

Article 16– Point Presse

Sur toutes les étapes, les 3 premiers coureurs de chaque étape devront se présenter au point presse, matérialisé par un chapiteau réservé à cet effet, dès leur arrivée. Pour le prologue, un représentant des 3 premières équipes devra être présent au point presse. En cas d'absence , une pénalité de 75 euros sera appliquée au Club.

Article 17 – Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 18 – Transmission des résultats

Il est indiqué que les résultats seront transmis aux équipes locales UNIQUEMENT par voie dématérialisée sauf pour la presse, les officiels et les équipes invitées. Les équipes sont donc invitées à transmettre leurs coordonnées informatiques au moment de leur inscription.

FIN DU REGLEMENT

Grille des Prix

	Etape 1	Etape 2	Etape 3 Tr1	Etape 3 Tr2	Etape 4	Final U23	Final U19	Classement Gén. final au tps
1 ^{er}	1 coupe et 80€	1 coupe et 150€	1 coupe et 110€	1 coupe et 130€	1 coupe et 150€	1 coupe et 100€	1 coupe et 100€	1 trophée et 500€
2 ^{ème}	1 coupe et 50€	1 coupe et 100€	1 coupe et 100€	1 coupe et 100€	1 coupe et 130€	1 coupe et 70€	1 coupe et 70€	1 trophée et 300€
3 ^{ème}	1 coupe et 30€	1 coupe et 90€	1 coupe et 90€	1 coupe et 80€	1 coupe et 100€	1 coupe et 60€	1 coupe et 60€	1 trophée et 250€
4 ^{ème}	20 €	70 €	70	70	80 €	45 €	45 €	170 €
5 ^{ème}	15 €	60 €	60	60	70 €	35 €	35 €	160 €
6 ^{ème}		50 €	50	50	60 €	30 €	30 €	150 €
7 ^{ème}		40 €	40	40	50 €	25 €	25 €	140 €
8 ^{ème}		30 €	30	35	40 €	20 €	20 €	130 €
9 ^{ème}		25 €	25	30	35 €	20 €	20 €	120 €
10 ^{ème}		20 €	20	25	30 €	15 €	15 €	100 €
11 ^{ème}		20 €			30 €			90 €
12 ^{ème}		20 €			30 €			80 €
13 ^{ème}		15 €			25 €			70 €
14 ^{ème}		15 €			25 €			60 €
15								50 €
16								40 €
17								30 €
18								25 €
19								20 €
20								15 €
S/T	195 €	705 €	595 €	620 €	855 €	420 €	420 €	2.500 €

	FINAL Acc /Open3	FINAL PAR EQUIPE	FINAL CLASS. MONTAGNE	FINAL CLASS. POINTS CHAUDS	FINAL POINTS	FINAL CLASS. COMBINE
1 ^{er}	1 coupe et 100€	1 coupe et 100€	1 coupe et 70€	1 coupe et 70€	1 coupe et 100€	1 coupe et 100€
2 ^{ème}	1 coupe et 90€	1 coupe et 70€	1 coupe et 50€	1 coupe et 50€	1 coupe et 70€	1 coupe et 70€
3 ^{ème}	1 coupe et 70€	1 coupe et 40€	1 coupe et 40€	1 coupe et 40€	1 coupe et 40€	1 coupe et 40€
4 ^{ème}	60 €	30 €	30 €	30 €		
5 ^{ème}	50 €	20 €	20 €	20 €		
6	40 €		15 €	15 €		
7	30 €					
8	25 €					
9	20 €					
10	15 €					
S/T	500 €	260 €	225 €	225 €	210 €	210 €

Total des Gains 8.620 €

Protocole

PROLOGUE – Contre La Montre – JEUDI 14 Mars 2024 Patronnée par la CTM

Classement par Equipe

1 ^{ère} Equipe	Coupe
2 ^{ème} Equipe	Coupe
3 ^{ème} Equipe	Coupe

ETAPE 1 – VENDREDI 15 Mars 2024 Patronnée par « Royal Soda »

Les 3 premiers de l'étape - 3 Coupes	1 ^{er} U23	Coupe	
1 ^{er} U19	Coupe	1 ^{er} Ac/ Op3	Coupe

ETAPE 2 – SAMEDI 16 Mars 2024 matin – Tronçon 1 Patronnée par « Assurance Outremer »

Les 3 premiers de l'étape - 3 Coupes	1 ^{er} U23	Coupe	
1 ^{er} U19	Coupe	1 ^{er} Ac / Op3	Coupe

ETAPE 2 – SAMEDI 16 Mars 2024 après midi - Tronçon 2 Patronnée par ROSETTE

Les 3 premiers de l'étape - 3 Coupes	1 ^{er} U23	Coupe	
1 ^{er} U19	Coupe	1 ^{er} Ac / Op3	Coupe

ETAPE 3 – DIMANCHE 17 Mars 2024 Patronnée par « Bance Remorquage »

Les 3 premiers de l'étape - 3 Coupes	1 ^{er} U23	Coupe	
1 ^{er} U19	Coupe	1 ^{er} Ac / Op3	Coupe

CLASSEMENT GENERAL FINAL

TROPHEES / COUPES / MAILLOT

VAINQUEUR Class. Equipes	1 Coupe 1^{er} - 1 Coupe 2^{ème} - 1 coupe
3^e VAINQUEUR Class. Access / Open3	1 Trophée 1^{er} - 1 Coupe 2^{ème} - 1 coupe 3^{ème}
VAINQUEUR Class. U19	1 Trophée 1^{er} - 1 Coupe 2^{ème} - 1 coupe 3^{ème}
VAINQUEUR Class. U23	1 Trophée 1^{er} - 1 Coupe 2^{ème} - 1 coupe 3^{ème}
VAINQUEUR Class. Points Chauds	1 Trophée 1^{er} - 1 Coupe 2^{ème} - 1 coupe 3^{ème}
VAINQUEUR Class. Combiné	1 Trophée 1^{er} - 1 Coupe 2^{ème} - 1 coupe 3^{ème}
VAINQUEUR Class. Montagne	1 Trophée 1^{er} - 1 Coupe 2^{ème} - 1 coupe 3^{ème}
VAINQUEUR Class. Points	1 Trophée 1^{er} - 1 Coupe 2^{ème} - 1 coupe 3^{ème}
VAINQUEUR Class. Général	1 Trophée 1^{er} - 1 Coupe 2^{ème} - 1 coupe 3^{ème}

PARTENAIRES MAILLOTS

CLASSEMENT EQUIPES	MAILLOT ROUGE
CLASSEMENT ACCESS / OPEN3	MAILLOT ORANGE
CLASSEMENT U19	MAILLOT VIOLET
CLASSEMENT U23	MAILLOT GRIS
CLASSEMENT POINTS CHAUDS	MAILLOT BLEU
CLASSEMENT COMBINE	MAILLOT VERT
CLASSEMENT MONTAGNE	MAILLOT BLANC POIS ROUGES
CLASSEMENT POINTS	MAILLOT BLANC
CLASSEMENT GENERAL	MAILLOT JAUNE



Détails des Etapes



L'église et l'Hotel de Ville du Lamentin

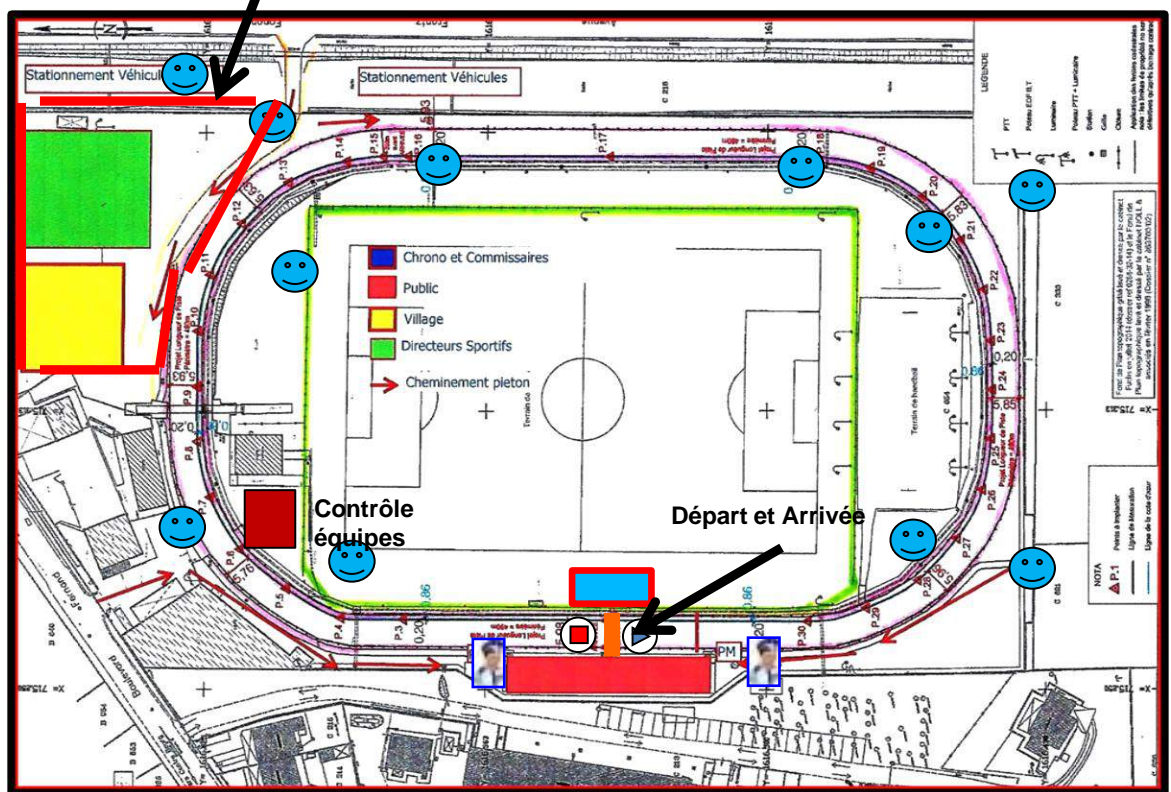
Etape 1 Patronnée par



Contre-la-Montre par équipes





Départ 1ère équipe : 20h00

Bulle Sanitaire réservée aux coureurs, dirigeants, etc....



Dossier Sécurité - 13ième Critérium Cycliste de la Ville du Lamentin

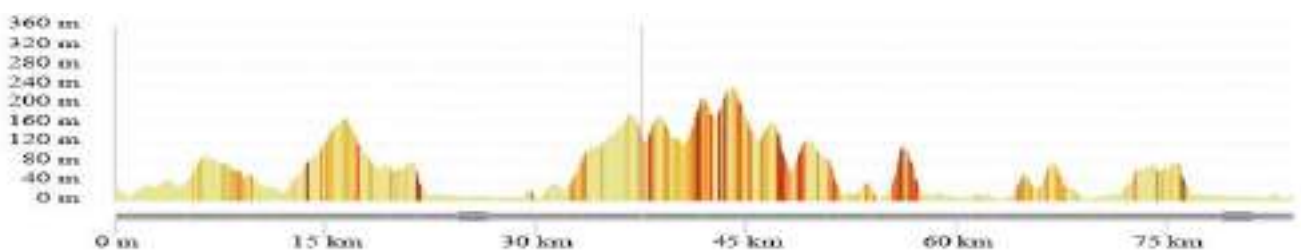
25

-  Départ
-  Arrivée
-  Personnel Organisation
-  Point renforcé par la Police



La Place du Calebassier de nuit

Plan et Profil Etape 2



Le Tennis Club de Petit Manoir

Parcours Etape 2

Patronnée par



ETAPE 2 : Vendredi 15 Mars 2024

ITINERAIRE	Tour	KILOMETRES		Points Particuliers	Temps de Passage			
		de l'Arrivée	du Départ		36 km/h	38 km/h	40 km/h	42 km/h
Rue Ernest André		83,9	0,00	Départ Fictif	14:00:00	14:00:00	14:00:00	14:00:00
RD3 - Pont Mamin		82,88	0,98		14:01:38	14:01:33	14:01:28	14:01:24
Giratoire Gendarmerie		82,81	1,05		14:01:43	14:01:39	14:01:34	14:01:30
Giratoire Mangot Vulcin		82,16	1,70		14:02:50	14:02:41	14:02:33	14:02:26
Giratoire Hopital Mangot Vulcin		81,35	2,51		14:04:11	14:03:58	14:03:46	14:03:35
Giratoire Soudan		78,81	5,05		14:06:25	14:07:58	14:07:34	14:07:13
Ecole de Pelletier		76,67	7,19		14:01:59	14:01:21	14:01:47	14:01:16
Giratoire Pelletier - RN1		75,96	7,90		14:03:10	14:02:28	14:01:51	14:01:17
Giratoire Tilo		75,16	8,70		14:04:50	14:03:44	14:03:03	14:02:26
Giratoire Sarrault		74,36	9,50		14:05:50	14:05:00	14:04:15	14:03:34
Station Essence TOTAL		73,36	10,50	Sprint Int. 1	14:07:00	14:06:05	14:05:45	14:05:00
Giratoire Brasserie Lorraine		72,44	11,42		14:08:02	14:08:02	14:07:08	14:06:19
Mne Pitault - Entrée R. Carrées		71,68	12,18		14:09:18	14:09:14	14:08:16	14:07:24
Château Aubery		68,26	15,60	GPM1 - Cat3	14:26:00	14:24:58	14:23:24	14:22:17
Croisée Mne l'Enfer		67,48	16,38		14:27:18	14:25:52	14:24:34	14:23:24
Giratoire Quatre Croisées		65,40	18,46		14:30:46	14:29:09	14:27:41	14:26:22
RN6 - Fond Savane		64,21	19,65		14:32:45	14:31:02	14:29:28	14:28:04
Entrée Bois Rouge		60,77	23,09		14:38:29	14:36:27	14:34:38	14:32:59
Echangeur Carrère		59,57	24,29		14:40:29	14:38:21	14:36:26	14:34:42
Entrée Lareinty		57,83	26,03		14:43:23	14:41:06	14:39:03	14:37:11
Giratoire Lareinty		57,67	26,19		14:43:39	14:41:21	14:39:17	14:37:25
Giratoire Maintenance TCSP		57,46	26,40		14:44:00	14:41:41	14:39:36	14:37:43
Giratoire Pont Vert		56,70	27,16		14:45:16	14:42:51	14:40:44	14:38:48
Giratoire Palais des Sports		55,96	27,90	Sprint Int. 2	14:46:30	14:44:03	14:41:51	14:39:51
Giratoire Centre Commercial		55,71	28,15		14:46:55	14:44:27	14:42:13	14:40:13
Giratoire Gendarmerie		55,03	28,83	OR	14:48:03	14:45:31	14:43:15	14:41:11
Giratoire Mahault		53,82	30,04		14:50:04	14:47:26	14:45:04	14:42:55
Giratoire Bois d'Inde		53,36	30,50		14:50:50	14:48:09	14:45:45	14:43:34
Giratoire Jeanne d'Arc		52,47	31,39		14:52:18	14:49:34	14:47:05	14:44:51
Giratoire Long Pré		51,88	31,98		14:53:18	14:50:30	14:47:58	14:45:41
Sommet SAFER		49,98	33,88		14:56:28	14:53:30	14:50:48	14:48:24
Ecole de Belème		49,85	34,01	Sprint Int. 3	14:56:41	14:53:42	14:51:01	14:48:35
Giratoire Manioc		47,26	36,60		15:01:00	14:57:47	14:54:54	14:52:17
Pont Rivière Blanche		46,20	37,66		15:02:46	14:59:28	14:56:29	14:53:48
Sommet Chapelle		45,16	38,70	GPM2 - Cat3	15:04:30	15:01:06	14:58:03	14:55:17
Habitation St Etienne		43,70	40,16		15:06:56	15:03:25	15:00:14	14:57:22
Sommet deux Terres - RN4		42,13	41,73	Mi Course	15:09:33	15:05:53	15:02:38	14:59:37
Bourg Gros Morne - Gendarmerie		40,17	43,69		15:12:49	15:08:59	15:05:32	15:02:25
Croisée Mairie Gros Morne RN4		39,94	43,92		15:13:12	15:09:21	15:05:53	15:02:45
Usine Dénéel		38,77	45,09		15:15:09	15:11:12	15:07:38	15:04:25
Croisée Soldat		37,57	46,29		15:17:09	15:13:05	15:09:26	15:06:08
Sommet Poirier		37,15	46,71		15:17:51	15:13:45	15:10:04	15:06:44
Entrée Bassignac		35,51	48,35		15:20:35	15:16:21	15:12:31	15:09:04
Croisée Brin d'Amour		34,68	49,18		15:21:58	15:17:39	15:13:48	15:10:15
trinité / Vert Pré		33,39	50,47		15:24:07	15:19:41	15:15:42	15:12:00
Giratoire Tartane		31,96	51,90		15:26:30	15:21:57	15:17:51	15:14:09

Parcours Etape 2

Patronnée par



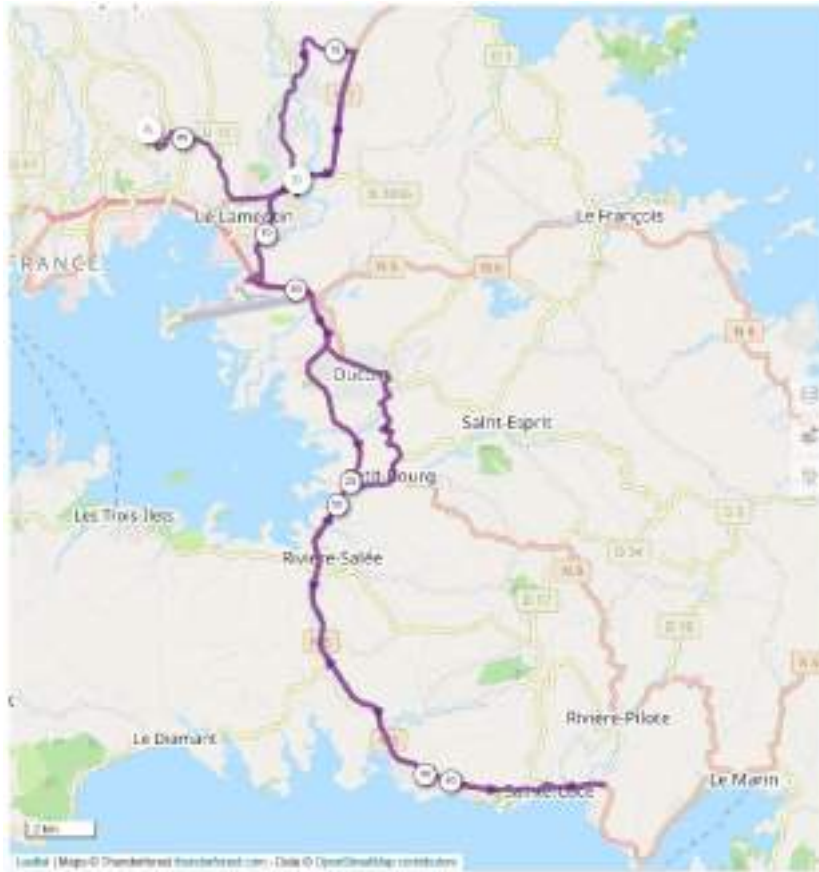
ITINERAIRE	Tour	KILOMETRES		Points Particuliers	Temps de Passage			
		de l'Arrivée	du Départ		36 km/h	38 km/h	40 km/h	42 km/h
Giratoire Bac Trinité		31,21	52,65		15:27:45	15:23:08	15:18:58	15:15:13
Usine Galion		30,04	53,82		15:29:42	15:24:59	15:20:44	15:16:53
Giratoire Pte Jean Claude		29,12	54,74		15:31:24	15:26:26	15:22:07	15:18:12
Sommet Lestrade		27,76	56,10	GPM3 - Cat3	15:33:30	15:28:35	15:24:08	15:20:09
Giratoire Gaschette		26,36	57,50		15:35:50	15:30:47	15:26:15	15:22:00
Giratoire Moulin à Vent		25,53	58,33		15:37:13	15:32:06	15:27:30	15:23:20
Giratoire Mansarde		24,59	59,27		15:38:47	15:33:35	15:28:54	15:24:40
Robert entrée Sud		24,45	59,41		15:39:01	15:33:48	15:29:07	15:24:52
Giratoire Stade - Rte de F. à Chaux		24,06	59,80		15:39:40	15:34:25	15:29:42	15:25:26
Giratoire Collège Robert		23,75	60,11		15:40:31	15:34:55	15:30:20	15:25:52
Croisée Four à Chaux		23,38	62,48		15:44:08	15:38:39	15:33:41	15:29:16
Entrée LA SEMAIR		20,72	63,14		15:45:34	15:39:42	15:34:41	15:30:12
Giratoire Reynold		19,74	64,12	FR	15:46:52	15:41:16	15:36:11	15:31:36
Sommet Chépotte		17,28	66,58	GPM4 - Cat3	15:50:58	15:45:08	15:39:52	15:35:07
Giratoire Stade François		15,06	68,80		15:54:40	15:48:38	15:43:22	15:38:17
Giratoire Martienne		11,70	72,16		16:00:36	15:53:56	15:48:34	15:43:05
Giratoire 4 Croisées		10,91	72,95		16:01:35	15:55:11	15:49:25	15:44:13
RN6 - Fond Savane		9,63	74,23		16:02:49	15:57:12	15:51:21	15:46:03
Entrée Bois Rouge		6,25	77,61		16:09:21	16:02:53	15:56:25	15:50:52
Echangeur Carrère		5,05	78,81		16:11:21	16:04:26	15:58:13	15:52:35
Entrée Lareinty		3,40	80,46		16:14:06	16:07:03	16:00:41	15:54:57
Giratoire Lareinty		3,14	80,72		16:14:32	16:07:27	16:01:05	15:55:19
Giratoire Maintenance TCSP		2,94	80,92		16:14:52	16:07:46	16:01:23	15:55:36
Giratoire Pont Vert		2,18	81,68		16:16:08	16:08:58	16:02:31	15:56:41
Giratoire Bas Mission		1,50	82,36		16:17:16	16:10:03	16:03:32	15:57:19
Giratoire four à Chaux		1,22	82,64		16:17:44	16:10:29	16:03:58	15:58:03
Giratoire Hotel de Ville		0,66	83,20		16:18:40	16:11:22	16:04:48	15:58:51
Giratoire Ploe TCSP		0,45	83,41		16:19:01	16:11:42	16:05:07	15:59:09
Pont du Calebassier		0,21	83,65		16:19:25	16:12:05	16:05:28	15:59:30
Rue Schoelcher Arrivée - Face à la Poste		0,00	83,86		16:19:46	16:12:25	16:05:47	15:59:48

GPM : Prix Montagne

OR : Ouverture Ravitaillement

FR : Fermeture Ravitaillement

Plan et Profil Etape 3 Tronçon 1



Parcours Etape 3- Tronçon 1

Patronnée par



ETAPE 3.1 : Samedi 16 Mars 2024 - Matin - Tronçon 1

ITINERAIRE	Tour	KILOMETRES		Points Particuliers	Temps de Passage			
		de l'Arrivée	du Départ		36 km/h	38 km/h	40 km/h	42 km/h
Stade Georges Gratiant		81,6	0,0		08:00:00	08:00:00	08:00:00	08:00:00
Giratoire Mangot Vulsin		81,3	0,3		08:00:30	08:00:28	08:00:27	08:00:26
Giratoire Brasserie Lorraine		80,2	1,4		08:02:20	08:02:13	08:02:06	08:02:00
Giratoire Sarrault		78,2	3,4		08:05:40	08:05:22	08:05:06	08:04:51
Giratoire Tilo DEMI TOUR		77,5	4,1		08:06:50	08:06:28	08:06:09	08:05:51
Giratoire Sarrault		76,7	4,9		08:08:10	08:07:44	08:07:21	08:07:00
Giratoire Brasserie Lorraine		74,8	6,8		08:11:20	08:10:44	08:10:12	08:09:43
Giratoire Mangot Vulsin		73,6	8,0		08:13:20	08:12:38	08:12:00	08:11:26
Giratoire Gendarmerie		72,9	8,7		08:14:30	08:13:44	08:13:03	08:12:26
Giratoire Centre Commercial		72,2	9,4		08:15:40	08:14:51	08:14:06	08:13:26
Giratoire Palais des Sports		72,0	9,6		08:16:00	08:15:09	08:14:24	08:13:41
Giratoire Pont Vert		71,2	10,4		08:17:20	08:16:25	08:15:36	08:14:51
Giratoire Maintenance TCSP		70,5	11,1		08:18:30	08:17:32	08:16:39	08:15:51
RN5 - Echangeur Aéroport		70,3	11,3		08:18:50	08:17:51	08:16:57	08:16:09
Station VITO Aéroport		69,3	12,3	Sprint Int. 1	08:20:00	08:19:25	08:18:27	08:17:34
RN5 - Echangeur Carrère		68,0	13,6		08:22:40	08:21:28	08:20:24	08:19:26
RN5 - Echangeur Ducos		66,4	15,2		08:25:20	08:24:00	08:22:48	08:21:43
RN5 - Giratoire Champigny		65,8	15,8		08:26:20	08:24:57	08:23:42	08:22:34
RN5 - Giratoire Canal Cocotte		65,0	16,6		08:27:40	08:26:13	08:24:54	08:23:43
RN5 - Echangeur Genipa		62,7	18,9		08:31:30	08:29:51	08:28:21	08:27:00
RN5 - Giratoire Petit Bourg		61,6	20,0		08:33:20	08:31:35	08:30:00	08:28:34
RN5 - Giratoire Riv. Salée		59,9	21,7		08:36:10	08:34:16	08:32:33	08:31:00
RN5 - Echangeur Trois Ilets		58,9	22,7		08:37:50	08:35:51	08:34:03	08:32:26
RN5 - Echangeur Diamant		56,3	25,3		08:42:10	08:39:57	08:37:57	08:36:09
RN5 - Giratoire Céron		54,2	27,4		08:45:40	08:43:16	08:41:06	08:39:09
RN5 - Giratoire Désert		51,7	29,9	OR	08:49:50	08:47:13	08:44:51	08:42:43
RN5 - Giratoire Corps de Garde		49,3	32,3		08:53:50	08:51:00	08:48:27	08:46:09
RN5 - Echang. Ste Luce - Lepinay		48,3	33,3		08:55:30	08:52:35	08:49:57	08:47:34
RN5 - Pont Trou Diable		47,7	33,9		08:56:30	08:53:32	08:50:51	08:48:26
RN5 - Giratoire Poirier - Demi Tour		46,4	35,2		08:58:40	08:55:35	08:52:48	08:50:17
RN5 - Pont Trou Diable		45,3	36,3		09:00:30	08:57:18	08:54:27	08:51:51
RN5 - Echang. Ste Luce - Lepinay		44,5	37,1		09:01:50	08:58:35	08:55:39	08:53:00
RN5 - Giratoire Corps de Garde		43,5	38,1		09:03:30	09:00:09	08:57:09	08:54:26
RN5 - Giratoire Désert		41,1	40,5	Mi- Course	09:07:30	09:03:57	09:00:45	08:57:51
RN5 - Giratoire Céron		38,7	42,9		09:11:30	09:07:44	09:04:21	09:01:17
RN5 - Echangeur Diamant		36,5	45,1		09:15:10	09:11:13	09:07:39	09:04:26
RN5 - Echangeur Trois Ilets		33,9	47,7		09:19:30	09:15:19	09:11:33	09:08:09
RN5 - Giratoire Riv. Salée		32,9	48,7		09:21:10	09:16:54	09:13:03	09:09:34
RN5 - Giratoire Petit Bourg		31,3	50,3		09:23:50	09:19:25	09:15:27	09:11:51
RN7 - Station VITO - Pt Bourg		30,9	50,7	Sprint Int. 2	09:24:30	09:20:03	09:16:03	09:12:26
RN7 - Giratoire Régale		29,8	51,8		09:26:20	09:21:47	09:17:42	09:14:00
RN8 - Croisée EDF		29,1	52,5		09:27:30	09:22:54	09:18:45	09:15:00
RN8 - Entrée Durivage		28,1	53,5		09:29:10	09:24:28	09:20:15	09:16:26
RN8 - Sommet Lapalun		26,0	55,6	GPM1 - Cat3	09:32:40	09:27:47	09:23:24	09:19:26
RN8 - Giratoire Mne Vert		25,9	55,7		09:32:50	09:27:57	09:23:33	09:19:34